

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/07/2024 - 86985 - 2021 B 14138 - 898 923 792 - Edhouard-Béranger

I. BILAN AU 31/12/2022**A. Bilan actif**

DocuSigned by:
Emmanuel Marnier
 FAE480F1664C4AC...

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	226 375		226 375	
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	406 343		406 343	406 343
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	632 718		632 718	406 343
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés				90 000
Autres créances	6 209		6 209	1 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres :)				
Disponibilités	5 357		5 357	5 355
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	11 565		11 565	96 438
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	644 283		644 283	502 781

SASU EDHOUARD-BERANGER**B. Bilan passif**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Capital social ou individuel (dont versé :100 000)	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :		
Réserve légale	1 092	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)		
Report à nouveau	20 745	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	64 197	21 837
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	10 478	4 191
CAPITAUX PROPRES	196 511	126 028
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTE FINANCIERE		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	147 592	175 250
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	214 127	158 094
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 346	12 534
Dettes fiscales et sociales	15 334	30 876
DETTE DIVERSE		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	61 375	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTE	447 773	376 753
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	644 283	502 781

SASU EDHOUDARD-BERANGER

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

Rubriques	France	Exercice 2022 Exportation	Total	Exercice 2021
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	180 000		180 000	114 194
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	180 000		180 000	114 194
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			7	1
PRODUITS D'EXPLOITATION			180 007	114 194
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			19 536	16 426
Impôts, taxes et versements assimilés			1 428	580
Salaires et traitements			63 780	47 234
Charges sociales			23 392	17 525
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			4	1
CHARGES D'EXPLOITATION			108 141	81 767
RESULTAT D'EXPLOITATION			71 865	32 427
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			2 067	
Produits financiers de participations			2 067	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			3 446	2 502
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			3 446	2 502
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-1 379	-2 502
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			70 486	29 924
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			6 287	4 191
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			6 287	4 191
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-6 287	-4 191
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			3	3 897
TOTAL DES PRODUITS			182 074	114 194
TOTAL DES CHARGES			117 878	92 358
BENEFICE OU PERTE			64 196	21 837

SASU EDHOUARD-BERANGER

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	5	7. INFORMATIONS DIVERSES.....	19
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	5	7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE.....	19
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	5	7.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	19
1.3. COMPARABILITE DES COMPTES.....	5	7.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...	19
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	5	7.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	19
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	6		
3.1. REGLES GENERALES	6		
3.2. RECOURS A DES ESTIMATIONS	6		
3.3. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	6		
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	7		
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7		
4.1.1. <i>Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice</i>	<i>8</i>		
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9		
4.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	10		
4.4. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	11		
4.5. PRODUITS A RECEVOIR	11		
5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF	12		
5.1. CAPITAUX PROPRES	12		
5.1.1. <i>Composition du capital social</i>	<i>12</i>		
5.1.2. <i>Variation des capitaux propres ..</i>	<i>12</i>		
5.2. ETAT DES PROVISIONS.....	13		
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	14		
5.4. CHARGES A PAYER.....	15		
6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16		
6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	16		
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	16		
6.3. RESULTAT FINANCIER.....	17		
6.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL	17		
6.5. IMPOT SUR LES BENEFICES	18		
6.5.1. <i>Répartition IS.....</i>	<i>18</i>		

SASU EDHOUEARD-BERANGER

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La SASU EDHOUEARD-BERANGER au capital de 100 000 euros dont le siège social est 31 rue de Fleurus 75 006 Paris et dont le SIREN est 898923792 présente le bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2022 qui se caractérise par les données suivantes :

- Total bilan : 644 283 euros
- Résultat net comptable : 64 196 euros

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

En date du 28 décembre 2022, la société a acquis une flotte de véhicules 2CV Citroen auprès de sa filiale 4 ROUES SOUS 1 PARAPLUIE pour un montant de 226k.

La société a constitué au 1^{er} janvier 2022 un groupe d'intégration fiscale dont elle a pris la tête et rejoint par la filiale 4 ROUES SOUS 1 PARAPLUIE.

1.3. Comparabilité des comptes

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 soit une durée de 12 mois. Les comptes clos au 31 décembre 2021 couvraient une période de 8 mois ainsi au 31 décembre 2022 les comptes ne sont donc comparables.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 1^{er} avril 2023, le mandat de directeur général de Romain JOUHAUD a été transféré à 4 ROUES SOUS 1 PARAPLUIE, filiale détenue à 100% par EDHOUEARD BERANGER.

SASU EDHOUARD-BERANGER

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

3.1. Règles générales

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses et d'estimations qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et/ou du compte de résultat, ainsi que sur les notes fournies dans l'annexe des comptes annuels. Ces estimations peuvent être révisées si les bases d'informations sur lesquelles elles sont établies évoluent. Elles peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité. Les principales estimations concernent les hypothèses retenues pour :

- L'évaluation et la valorisation des titres de participations.

3.3. Dérogations aux principes généraux

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

SASU EDHOUARD-BERANGER

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles

Les principales immobilisations corporelles de la Société sont des véhicules 2CV Citroen.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée amortissement en année
Matériel de transport	5 ans

SASU EDHOUARD-BERANGER**4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2021	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions et mise au rebut	Au 31/12/2022
Frais d'établissement et de développement Autres postes d'immobilisation incorporelles					
Total 1 Incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport		226 375			226 375
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles		226 375			226 375
Immobilisations corporelles en cours					
Total 3 Encours Corporelles					
Acomptes					
TOTAL		226 375			226 375

Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisées par la société pour les besoins de son activité.

Les acquisitions de l'exercice correspondent à l'acquisition d'un parc automobile cédé par la filiale 4 ROUES SOUS 1 PARAPLUIE.

SASU EDHOUARD-BERANGER**4.2. Immobilisations financières****Participations et autres titres :**

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, y compris les frais accessoires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité de l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de la valeur de l'actif net, de la rentabilité et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2021	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2022	Provision	Valeur Nette au 31/12/2022
Autres participations	406 343	3 110	3 110	406 343		406 343
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL	406 343	3 110	3 110	406 343		406 343

SASU EDHOUARD-BERANGER**4.3. Etat des échéances des créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur nominale et/ou lorsque des difficultés de recouvrement des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques sont clairement identifiées. Les dépréciations sont évaluées en tenant compte de l'historique des pertes sur créances, de l'analyse de l'antériorité et d'une estimation détaillée des risques.

Les créances détenues par la société s'élèvent à 6 208 € en valeur brute au 31/12/2022 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT :	6 208	6 208	
Clients			
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés			
Organismes sociaux	795	795	
Etat : impôts et taxes diverses	5 413	5 413	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	6 208	6 208	
(1) Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

SASU EDHOUEARD-BERANGER**4.4. Créances clients et comptes rattachés**

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Créances clients et comptes rattachés				90 000
Autres créances	6 208		6 208	1 083
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	6 208		6 208	91 083

4.5. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

			Variation	
Rubrique	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
ORGANISMES SOCIAUX	795	0		100%
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES				
TOTAL	795	0		100%

SASU EDHOUARD-BERANGER

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation du résultat de l'exercice 2021 :

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître un résultat de 21 837 euros. Selon la décision de l'AGM statuant sur les comptes, ce bénéfice a été affecté en report à nouveau et en réserve légale.

5.1.1. Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	A la clôture de l'exercice	Crées pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	100 000	100 000		1

5.1.2. Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Solde au 31/12/2021	Variation de capital	Affectation du résultat 2021	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2022
Capital social	100 000				100 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale			1 092		1 092
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau			20 745		20 744
Résultat de l'exercice	21 837		-21 837	64 196	64 196
Subvention d'investissement					
Provision réglementées	4 191	6 286			10 477
TOTAL	126 028	6 286		64 196	196 509

SASU EDHOUDARD-BERANGER**5.2. Etat des provisions**

Les provisions pour risques et charges sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation en application du règlement CRC n° 2000- 06 sur les passifs. En fin d'exercice, cette estimation est faite en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

Le détail des provisions par nature est le suivant :

	Au 31/12/2021	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Au 31/12/2022
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	4 191	6 287			10 478
Dont majorations exceptionnelles de 30%					
Provisions pour prêts d'installations (art.39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	4 191	6 287			10 478
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour perte de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL					
Sur					
Immobilisations					
- incorporelles					
- corporelles					
- titres mis en équivalence					
- titres de participation					
- autres immobilisations financières					
Sur stocks en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					

SASU EDHOARD-BERANGER**5.3. Etats des échéances des dettes**

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit : (1)				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	147 591	28 450	119 141	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 345	9 345		
Personnel et comptes rattachés	3 999	3 999		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 297	7 297		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	3 000	3 000		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	1 036	1 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	214 126	214 126		
Autres dettes	61 375	61 375		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	447 772	328 631	119 141	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	27 630			
(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques.	7 500			

SASU EDHOUEARD-BERANGER**5.4. Charges à payer**

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 472	3 364
Dettes fiscales et sociales	200	
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	222	250
Emprunts et dette financières divers (dt empr. partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	2 894	3 614

SASU EDHOUDARD-BERANGER**6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT****6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires**

Les revenus provenant des ventes de biens sont comptabilisés lorsque les principaux risques et avantages économiques liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les revenus liés aux prestations de services sont comptabilisés en fonction de l'avancement des travaux à la clôture de l'exercice lorsqu'ils peuvent être mesurés de manière fiable.

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2022 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2022 CEE + Export	Total	Exercice 2021 Total
Ventes de marchandises				
Ventes de produits finis				
Production vendue de services	180 000		180 000	114 194
Chiffre d'affaires	180 000		180 000	114 194
%	100,00 %		100,00 %	58%

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	7	1
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges		
TOTAL	7	1

SASU EDHOUARD-BERANGER**6.3. Résultat financier**

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -1 379 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS FINANCIERS	2 067	
Produits financiers de participations	2 067	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	3 446	2 502
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 446	2 502
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-1 379	-2 502

6.4. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -6 287 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	6 286	4 191
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	6 286	4 191
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-6 286	-4 191

SASU EDHOUEARD-BERANGER**6.5. Impôt sur les bénéfices**

La société EDHOUEARD-BERANGER a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale française détenue directement 4 ROUES SOUS 1 PARAPLUIE. Cette convention est entrée en vigueur pour la première fois le 1^{er} janvier 2022. L'économie d'impôt complémentaire résultat de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par la Société EDHOUEARD-BERANGER.

6.5.1. Répartition IS

Exercice 2022		
Bénéfice comptable de l'exercice	64 197	
1. Réintégrations fiscales	3	
2. Déductions fiscales		
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	64 199	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	64 199	

SASU EDHOUEARD-BERANGER**7. INFORMATIONS DIVERSES****7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire**

Néant.

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société mère ARROW & CO (31 rue de Fleurus, 75006 Paris).

7.3. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital Capitaux propres	Q.P Détenue Divid.encaiss	Val.Brute Titres Val.Nettes Titres	Chiffre d'affaires Résultat
Filiales (plus de 50%)				
4 ROUES SOUS 1 PARAPLUIE 31 rue Fleurus- 75 006 Paris	9 041 -209 601	100	374 911 374 911	666 925 -354 871
Participations (10% à 50%)				

7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

EDHOUARD-BERANGER

Société par actions simplifiée
Capital social : 100.000 euros
Siège social : 31, rue de Fleurus, 75006 Paris
898 923 792 RCS Paris

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 27 JUILLET 2023

Le 27 juillet 2023, à 12 heures 30, les associés de la société Edhouard-Béranger, société par actions simplifiée au capital social de 100.000 euros, dont le siège social est situé 31, rue de Fleurus, 75006 Paris, identifiée sous le numéro 898 923 792 RCS Paris (la "**Société**"), se sont réunis en assemblée générale (l'"**Assemblée Générale**") au 141, boulevard Ney, 75018, sur convocation du président de la Société.

Sont présents :

- Arrow & Co, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 31, rue de Fleurus, 75006 Paris, identifiée sous le numéro 799 391 966 RCS Paris ; et
- Romain Jouhaud, né le 19 février 1986 à Limoges (87), de nationalité française, demeurant 85, allée des Pinsons, 33470 Gujan Mestras.

L'Assemblée Générale est présidée par Arrow & Co, représentée par Emmanuel Mounier, en sa qualité de président de la Société (le "**Président**").

Le Président met à la disposition des associés :

- les statuts de la Société ;
- les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le texte des projets de décisions soumis à leur approbation ;

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- pouvoirs pour les formalités.

Les associés déclarent, par la signature des présentes, (i) renoncer aux délais et formalités de convocation conformément aux stipulations de l'article 14.2.2 des statuts de la Société, et (ii) avoir pris connaissance des documents et renseignements requis préalablement à l'adoption des présentes décisions et avoir ainsi eu l'ensemble des informations suffisantes pour délibérer valablement.

Puis le Président ouvre les débats.

Le Président souligne la nécessité impérieuse de trouver rapidement une solution de retour à une pérennité financière de la filiale 4 Roues sous 1 Parapluie SAS, dont les fonds propres au 31/12/2022 sont devenus négatifs. Les associés échangent sur l'ensemble des difficultés rencontrées sur le marché du tourisme en 2022, le non-retour des asiatiques qui a privé la société de ressources importantes en B2C.

Les associés échangent de nouveau sur l'ensemble des solutions à trouver et conviennent qu'il est désormais primordial de :

1/ mettre en vente une part conséquente des véhicules, aujourd'hui propriété de EHB, mais également ceux en possession de 4 Roues sous 1 Parapluie, ne laissant sur cette dernière qu'un reliquat de flotte sur Paris, Biarritz et Bordeaux permettant une exploitation rentable, soit tout au plus une trentaine de véhicules.

2/ réduire significativement la rémunération de Direction Générale de 4 Roues sous 1 Parapluie, en la limitant au strict nécessaire, à savoir à la prise en considération des besoins relatifs à la responsabilité de gestionnaire de flotte et de gestion des facturations, ce dans les plus brefs délais. En conséquence il est convenu que la rémunération de Direction Générale de JHD Conseil SAS sera réduite à 2000 EUR HT mensuel à compter du 1^{er} septembre 2023. En conséquence, les associés chercheront dans ce délai le moyen d'assurer la poursuite de l'exploitation et sa gestion courante à compter du 1^{er} septembre 2023.

3/ réduire la rémunération de EHB en tant que président de 4 Roues sous 1 Parapluie SAS à 3200 EUR HT mensuel en lieu et place de 5000 EUR HT, afin de permettre de couvrir les remboursements de financement d'acquisition BECM et les charges d'exploitation, ce à compter du 1^{er} septembre 2023.

4/ considérer que la rémunération de président de EHB, rôle exercé par Arrow & Co SARL, sera ramenée à zéro en lieu et place de 1000 EUR HT mensuel à compter du 1^{er} septembre 2023.

Plus personne ne souhaitant prendre la parole, le Président propose de mettre au vote les projets de décisions soumis à l'Assemblée Générale d'une part conformément à l'ordre du jour envisagé initialement, ainsi que de porter au vote une décision additionnelle relative à la rémunération du président de la Société. L'Assemblée Générale en convient et approuve aussi que les autres points à ci-dessus à soumettre à la Société en qualité d'associé unique de 4 Roues Sous 1 Parapluie fassent l'objet d'un acte sous seing privé à signer sans délai par Arrow & Co en qualité de président de la Société.

PREMIERE DECISION

(Approbation des opérations et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 14.2.6 des statuts, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par un bénéfice de 64.197 euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes.

Elle constate l'absence de dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les sociétés.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 14.2.6 des statuts, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé, s'élevant à 64.197 euros, comme suit :

- à hauteur de 3.210 euros sur le compte "réserve légale", qui sera ainsi porté à 4.302 euros ;
- à hauteur de 60.987 euros au compte "report à nouveau", qui sera ainsi porté à 81.732 euros.

Elle prend acte de ce qu'aucun dividende n'a été distribué par la Société depuis sa constitution.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

(Conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 14.2.6 des statuts, constate l'absence de signature de conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME DECISION

(Fixation de la rémunération du président de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 14.2.6 des statuts, décide, conformément à l'article 12.1.5 des statuts, que les fonctions de président de la Société ne seront pas rémunérées à compter du 1^{er} septembre 2023.

Le président de la Société aura droit au remboursement des frais exposés dans le cadre de son mandat de président de la Société sur présentation des justificatifs.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article 14.2.6 des statuts, décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes les formalités requises par la loi.

Cette décision, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 14 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés.

DocuSigned by:

4C2A7EC37B52418...

Arrow & Co
représentée par Emmanuel Mounier

DocuSigned by:

E3DFACCE35FB43E...

Romain Jouhaud